

## COMITE SYNDICAL DU MARDI 19 DECEMBRE 2023

Le mardi 19 décembre 2023 à 9H45, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.  
Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
104	35+18	53
Quorum		52
Total des voix (P +R)		77
Majorité absolue		39

### ETAIENT PRESENTS :

26 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M.	Vincent ALLEVAR, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme	Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Ms	Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
	Jean-Marc BALDI, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Mme	Catherine BOUSSAC, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Ms	Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Claude CHEILAN, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
Ms	Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Olivier FREGEAC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
M.	Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Samantha KHALIZOFF, déléguée de la Communauté Territoriale Sud Luberon,
Ms	Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
	Christian ONTIVEROS, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Ms	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon
	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
	Jean-Michel TRON, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant chacun de 5 voix :

Mme | Hélène GENTE-CEAGLIO

1 représentant du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 5 voix :

Mme | Elisabeth JACQUES

Mme Noëlle TRINQUIER  
M. Christian MOUNIER

5 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

Ms Vincent DAVAL, délégué de Mallemort représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants  
Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants  
Denis HUET, délégué de Manosque, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants  
Mme Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants  
M. Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants

ETAIENT REPRESENTES :

1 représentant du Conseil Départemental de Vaucluse disposant de 5 voix :

M. Jean-François LOVISOLO, par Noëlle TRINQUIER

1 représentant du Conseil Départemental des Hautes Alpes disposant de 5 voix :

M Christian HUBAUD par Elisabeth JACQUES

12 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M. Jean-Michel ARNAUD, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Marie-Christine LAZARO  
Mme Marylène BONFILLON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Yves WIGT  
M. Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Gérard JUSTINESY  
Mme Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER  
Ms Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Louis -Pierre FABRE  
René JAUFFRET, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Roland CARLIER  
Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Isabelle PORTEFAIX  
Roger PELLENC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Romain BUCHAUT  
François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par Claude CHEILAN  
Mme Alain ROUX, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Jean-Louis ROBERT  
Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par André ROUSSET  
Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération à Philippe GINOUX

4 représentants du collège communal disposant d'une voix :

M. Jean-Pierre SEISSON délégué de la Commune de Châteaurenard par Marie-Laurence ANZALONE  
Mme Sylvie BELMONTE, déléguée de Ganagobie par Vincent DAVAL  
Ms Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon par Lucien GALLAND  
Rémy ODDOU, délégué de Lettret par Jean-Marc LUNEL

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

Ms Pascal BREBION, commune de la Roque d'Anthéron  
Roland GIRAUD, commune de Villeneuve  
Olivier GUIROU, délégué suppléant de la Métropole Aix Marseille Provence  
Christian PAPUT, délégué suppléant de la commune de Tallard  
Mmes Véronique BOUTEILLE, SMAVD  
Ms Frédérique COUTAZ, SMAVD  
Christian DODDOLI, SMAVD  
Julien GOBERT, SMAVD  
Bertrand JACOPIN, SMAVD  
Philippe PICON, SMAVD

Délibération n° 2023-61  
Formation générale

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 19 DECEMBRE

---

### *Natura 2000 : poursuite de l'animation*

---

Le SMAVD assure, depuis 2012, l'animation du site Natura 2000 de la Durance et pilote la mise en œuvre des actions inscrites au Document d'Objectif (DOCOB) ; le Comité de pilotage Natura 2000 est présidée par Mme Marie-Laurence ANZALONE depuis 2022.

L'Europe contribue financièrement aux missions Natura 2000 par les fonds FEADER, d'abord gérés par l'Etat puis par le Conseil Régional. Les montants attribués au SMAVD permettent le financement d'un poste d'animateur Natura 2000 à temps complet.

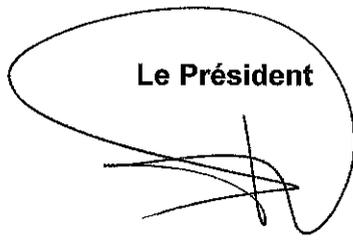
Le bilan de l'animation est très positif : de nombreuses actions de connaissance, de sensibilisation et de gestion des milieux remarquables de la Durance ont pu être lancées, en cohérence avec le Contrat de Rivière et l'Observatoire. Ces actions, ambitieuses, ont permis de réhabiliter des milieux dégradés (restauration des continuités rivulaires, zones humides à Cistudes, zones infestées par la Renouée du Japon, etc.), de proposer des opérations de gestion adaptée (pâturage) et de contribuer à restaurer la qualité de la Durance et sa valorisation. L'accompagnement des porteurs de projets dans la prise en compte des espèces et habitats patrimoniaux constitue également une part importante de l'animation.

Le SMAVD a vocation à poursuivre son engagement sur cette mission d'animation, il convient aujourd'hui qu'il se porte candidat pour la prochaine période d'animation (janvier 2025 à décembre 2027) lors du prochain Comité de Pilotage Natura 2000 des sites de la Durance, qui aura lieu le 10 janvier 2024 et répondre ainsi à l'appel à projet de juin 2024. Pour la prochaine période d'animation un financement à hauteur d'environ 210 000 € sur trois ans est attendu (répartis entre fonds FEADER et subvention du Conseil Régional), couvrant les frais salariaux du poste d'animateur Natura 2000 et une partie des charges à caractère général. Le reliquat des charges à caractères générales étant couvertes par le SMAVD (frais généraux de structure). En adéquation avec les moyens et les ambitions du syndicat, et en tenant compte des synergies qui peuvent être trouvées avec des missions convergentes, les objectifs de l'animation pour la période 2025-2027 seront précisés et inscrits dans la nouvelle convention d'animation.

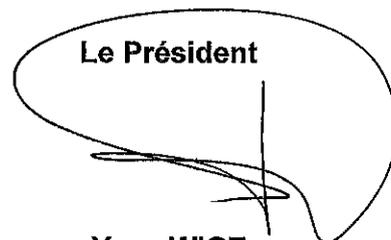
**Le Comité Syndical,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

- **APPROUVE** le principe d'une nouvelle candidature du SMAVD comme animateur du site Natura 2000 Durance pour la période 2025-2027,
- **AUTORISE** le Président à prendre et à signer tout acte dans ce cadre.

**CERTIFIE EXECUTOIRE, LE - 5 JAN. 2024**

**Le Président**  
  
**Yves WIGT**



**Le Président**  
  
**Yves WIGT**